



Souyeaux

Bulletin d'information août 2019

Chers Amis,

Le 21 mars dernier, le Conseil Municipal me désignait Maire, suite à la démission de Monique LAMON , première femme élue Maire de SOUYEAUX le 28 mars 2014. L'équipe municipale se joint à moi et remercie vivement Monique pour son action et son dévouement au service de tous durant ces 5 années de mandat. Je retiendrai, parmi tous les nombreux travaux réalisés, la belle place face à l'école, appréciée de tous.

Pour certains d'entre vous qui ne me connaissent pas, je suis né à SOUYEAUX en 1955 et j'y ai travaillé durant toute ma carrière comme agriculteur. Retraité depuis 2018, j'ai installé un jeune agriculteur sur mon exploitation, hors cadre familial. C'est dans la continuité, avec humilité mais détermination que j'assume la fonction de Maire durant cette dernière année de mandat.

A l'occasion de la fête locale, je suis convaincu que vous réserverez le meilleur accueil au dynamique comité des fêtes et que vous participerez aux diverses animations prévues. Vous disposez aussi d'autres associations auxquelles vous pouvez adhérer et ainsi participer à leurs activités favorisant les rencontres avec les villages voisins.

Au fil des pages, vous trouverez les principales informations financières et fiscales ainsi que le point sur les divers travaux entrepris ou à venir sur la commune. Durant l'automne, le Conseil Municipal engagera une phase de réflexion sur la 2^{ème} tranche de travaux, église cimetière, avec l'appui du CAUE (Conseil d'Architecture Urbanisme et Environnement).

Dans un tout autre domaine, nous sommes sollicités par quelques propriétaires désireux d'urbaniser leur bien foncier. Certains de ces terrains ne sont pas dotés d'infrastructures et réseaux nécessaires à la construction d'habitations. Un état des lieux de l'urbanisation de la commune va être dressé conjointement avec le CAUE et l'ADAC (Agence Départementale d'Accompagnement des Collectivités) Cette analyse devrait aider le conseil municipal dans sa réflexion et prise de décision en matière d'urbanisme dans l'intérêt général de la commune.

Notre Communauté de Communes a validé son «projet de territoire» en janvier, après une année de débats, réunions, et entretiens avec les élus de la Communauté des Communes des Coteaux du Val d'Arros et les acteurs économiques présents sur le territoire. Après avoir recensé les atouts et les faiblesses, le diagnostic effectué a permis de cibler des objectifs, suivis pour chacun d'eux, d'un plan d'actions à mettre en place. Le Document d'Orientation Budgétaire (DOB) vous détaille les plus gros investissements prévus pour les trois années à venir.

Soyez assurés de mon entier dévouement à votre service. Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Maire
Pierre LACOSTE



LA VIE MUNICIPALE

Compte administratif 2018

Le compte administratif retrace les dépenses et les recettes réelles de l'exercice de l'année écoulée. Au 31 décembre 2018, le compte administratif concordant avec le compte de gestion présenté par la Trésorerie, est arrêté aux chiffres suivants :

Détails Compte Administratif 2018	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	173 956 €	84 455 €
Recettes	154 189 €	122 147 €
Résultat exercice 2018	- 19 767 €	37 692 €
Report exercice 2017 : -Dépenses -Recettes	- 22 397€	71 868 €
Restes à réaliser 2017 :- Dépenses -Recettes (subventions)	37 232 €	
Excédent (+) ou déficit (-)	- 4 932 €	109 560 €

Résultat global de clôture 2018 à reporter dans budget 2019 : + 104 628 €

Opérations d'équipement/investissements réalisés en 2018/2019

VOIRIE	
2018 - Réfection revêtement réalisée par entreprise GEOVIA Rue du Lavoir	8 867 € HT
-Subvention FAR (Département)	4 434 € HT
SECURITE ROUTIERE	
Afin de sécuriser l'entrée de l'école et de l'espace public nouvellement aménagé, une zone 30km/h a été mise en place à partir du croisement de la RD5 et RD49 face à la Mairie sur 100m dans la rue du lavoir et 50 m route de Coussan.	
Prix des panneaux posés par les agents communaux	781 € HT
CREATION ESPACE PUBLIC AVEC AIRE DE JEUX AUX ABORDS DE L'ECOLE	
Terrain, terrassement, parking, murets GEOVIA	73 160 € HT
Clôture CLOTURE PYRENEES	5 218 € HT
Traitement paysager (gazons, haies, arbres....) SOULES.....	7 047 € HT
Aire de Jeux (3 jeux, panneaux information, sols poli gomme...) PROLU DIC	16 620 € HT
Mobiliers extérieur (bancs, table, poubelle...)	3 303 € HT
Installation candélabres parking/aires de jeux – Montant total des travaux SDE Part communale.....	2 500 € HT
-Subvention DETR (Etat) 2016 – 2017 – 2018.....	17 600 € HT
-FAR (Département) 2017 – 2018.....	30 963 € HT
-FRI (Région)	9 600 € HT
-Région : appel à projets requalification cœur de village (Région)	22 643 € HT
SALLE DES FETES	
Changement du groupe froid par Delta Froid System	1 835 € HT
EGLISE	
2018 Mise en conformité électrique de l'installation campanaire de l'église.....	3 394 € HT
Coffret de sécurité et pilotage des aiguilles du cadran	
-Subvention DETR (Etat) 30%	1 018 € HT
CIMETIERE	
Ossuaire/ caveau provisoire.....	4 347 € HT
-Subvention DETR (Etat) 30%	1 304 € HT



Budget principal prévisionnel 2019

Le budget municipal est composé de deux grandes sections :

Le fonctionnement : *Dépenses* pour le fonctionnement de la commune afin d'assurer les services aux habitants et *Recettes* issues de produits domaniaux, de la fiscalité directe locale composée des quatre grandes taxes, des subventions reçues de l'Etat (dotation globale de fonctionnement-DGF...) et autres collectivités.

L'investissement : *Dépenses* pour travaux et achat de matériel, *Recettes* générées par l'autofinancement dégagé par la commune et le soutien des partenaires institutionnels : Etat (DETR), Région (FRI, appels à projets), Département (FAR, amendes de police) et emprunts auprès des banques.

Budget Primitif	Pour mémoire 2015	Pour mémoire 2016	Pour mémoire 2017	Pour mémoire 2018	Vote 2019
Fonctionnement					
Dépenses	165 202,43 €	178 748,87 €	194 853,63 €	183 319,74 €	228 246,29 €
Recettes	165 202,43 €	178 748,87 €	194 853,63 €	183 319,74 €	228 246,29 €
Investissement					
Dépenses	125 433,64 €	141 301,46 €	224 729,52 €	192 954,52 €	108 880,09 €
Recettes	125 433,64 €	141 301,46 €	224 729,52 €	192 954,52 €	108 880,09 €

Le budget s'équilibre en : - Dépenses/recettes de fonctionnement à 228 246 €
- Dépenses/ recettes d'investissement à 108 880 €

Un emprunt de trésorerie court terme (sur 2ans) de 50 000 € a été réalisé fin 2018 en attente du paiement des subventions (Etat, Département, Région) sur travaux réalisés et sera remboursé en octobre 2020.

Fiscalité

Les taux des quatre taxes (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, cotisation foncière des entreprises) restent inchangés par rapport à 2018.

Commune et EPCI	FISCALITE - TAUX DES QUATRE TAXES (%)											
	Taxe Habitation			Foncier Bâti			Foncier Non Bâti			CFE Cotisation Foncière des Entreprises		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
SOUYEAUX	11,58	11,72	11,72	3,60	3,65	3,65	28,20	28,55	28,55	21,68	21,95	21,95
Communauté de Communes COTEAUX DU VAL D'ARROS zone Pouyastruc* zone Tournay**	10,80* 3,65**	6,68	6,68	5,31* 3,26**	4,10	4,10	31,51* 9,64**	19,23	19,23	11,89* 2,60**	3,81	3,81

Le lissage sur 9 ans des taux communautaires décidé en 2017 continue de s'appliquer. Chaque année, le Conseil communautaire vote le taux moyen. Ce sont les services fiscaux qui appliquent le lissage et donc le taux intercommunal pour chacune des communes.



Mairie de
SOUYEAUX

65350 Hautes-Pyrénées

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION - 2019



Opérations d'équipement/investissements en cours et prévus 2019/2020

Voirie

-Curage partiel des fossés et réfection de la chaussée sur la deuxième partie goudronnée du chemin des acacias.
-Curage de fossés et empierrage sur 200m chemin de Marquerie.
Entreprise POMES DARRE retenue pour un montant global de 13 843 € HT
Subvention FAR (Département)..... 5 537 € HT
-Travaux de terrassement et placement de buses voie forestière 657 € HT
Subvention « amendes de police » demande en cours.

Cimetière

La deuxième phase des travaux consistant en la reprise ou déplacement de 22 sépultures est pratiquement terminée. Après l'installation d'un caveau provisoire et d'un ossuaire fin 2018, avec l'aide du CAUE, une étude va être menée afin de créer des allées sécurisées et espaces verts conformément au plan réalisé en juin 1926.
La réfection du grand escalier devrait faire partie de ces travaux.

Reprise ou déplacement de 22 tombes par l'entreprise DESPAUX pour un montant de 4 500 € HT
Subvention FAR (Département) 1 800 € HT

Forêts –Travaux sylvicoles 4 704 € HT

-Travaux d'ouverture de cloisonnement au broyeur dans des parcelles de moins de 3m localisées

1.1 Lasgouttes en bordure de l'Ousse

1.2 et 12.3 , 15.2 route de Coussan seront effectués en fin d'année .

-Elagage et dégagement manuel sur du jeune peuplement feuillu 6 à 9m

Subvention FAR (Département) 1 882 € HT

Eclairage public

Extension et renforcement d'électrification rurale sud du village, pose transformateur au sol

« chemin du moulin » 12 800 € HT

Ajout de 4 crosses avec lampes LED sur Poteaux existants 1 500 € HT

Subvention FAR (Département) 5 720 € HT

Photocopieur

Remplacement du photocopieur suite à nombreux dysfonctionnements..... 1 999 € HT

Subvention FAR (Département) demandée pour 2020



INFOS COMMUNALES

MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS/SALLE DES FETES

Tous les mardis soirs, la commune met à disposition des habitants de la commune la salle des associations ou la salle des fêtes, de 19h30 à 21h00, pour diverses activités ludiques (tennis de table, jeux de société, jeux de cartes, etc...). Pour tout renseignement, s'adresser aux responsables de ces activités : **Howard KORZENSTEIN et Jean-Philippe PRIETO**.

LOCATION SALLE DES FETES

La salle des fêtes est louée principalement pour les mariages, communions, anniversaires ou autres manifestations, moyennant une redevance aux tarifs suivants:

Pour les habitants de la commune

- 2 jours → 80 € + consommation électrique + 30 € ménage*

Pour les habitants extérieurs à la commune :

- 2 jours → 250 € + consommation électrique + 30 € ménage*

La salle est louée gratuitement aux associations qui ont leur siège social à la mairie de SOUYEAUX.

A chaque utilisation de la salle des fêtes:

- il est signé une convention,
- il est dressé un inventaire et un état des lieux en début et fin de location,
- il est remis un règlement intérieur.
- Vous devez fournir une attestation de responsabilité civile << loueur de salle >> de moins de 6 mois.



*** NETTOYAGE : SALLE, CUISINE, CHAMBRE FROIDE ET TOILETTES APRES UTILISATION :**
Un supplément de 30 € sera demandé pour frais de ménage après utilisation lors de la restitution des clés, si nous considérons que le nettoyage n'a pas été bien réalisé.

SALLE DES ASSOCIATIONS

Mise à disposition gratuite aux associations ayant leur siège à la mairie de SOUYEAUX. Les clés sont à retirer à la mairie avant chaque utilisation.

COUPES DE BOIS, AFFOUAGES

Une éclaircie est prévue pour la fin de l'année 2019, parcelle 15.1 (en bas du terrain de pétanque) hêtres et chênes pour un volume estimé à 176 m³.

Je remercie tout particulièrement les affouagistes pour leur travail appliqué dans la parcelle 12 (à droite route de Coussan). Quatre lots sont encore disponibles pour l'hiver prochain.

Pour ceux d'entre vous qui n'ont pas encore terminé les lots de 2017, 2018 et 2019, il serait souhaitable de finir ces affouages pour fin mars 2020.

EGLISE

Un composteur de déchets verts est à votre disposition côté ouest du clocher, près des poubelles.

Je vous encourage vivement à l'utiliser dans l'intérêt de tous.



INFOS COMMUNALES (suite...)

ENTRETIEN DES HAIES, ARBRES en MITOYENNETE et en BORDURE DE ROUTES



En bordure de routes départementales ou communales, les haies, buissons et arbres des **propriétés privées**, constituent une gêne visuelle et un risque de sécurité importants pour les usagers de la route. Les propriétaires dont les arbres surplombent dangereusement la chaussée, ont été ou seront prochainement contactés. Un élagage collectif pourra être envisagé pour en diminuer à la fois le coût et les risques pour le propriétaire.

TONTES, TAILLES DES HAIES... NUISANCES SONORES – HORAIRES A RESPECTER



Nous vous rappelons que les horaires à respecter (Arrêté préfectoral) pour l'utilisation de tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques sont les suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 et 16h00 à 18h00

DECHARGES SAUVAGES



Nous constatons toujours aux abords des bois et chemins communaux des dépôts sauvages de déchets (branchages, tontes, gravats, etc...) L'abandon de déchets constitue une infraction réprimée par les dispositions plus sévères de l'article R 635-8 du Code pénal qui prévoit une sanction de 5° classe (amende) et même la saisie du véhicule! Certains administrés, par leurs observations, ont permis de confondre les auteurs d'incivilités qui ont été invités à nettoyer les lieux. N'hésitez pas à avertir la mairie si vous êtes témoins de ce genre de méfait.

BRULAGE INTERDITS DES DECHETS VERTS A L'AIR LIBRE



Et tout particulièrement en période de canicule !
Je vous invite à découvrir les bienfaits du compostage dans un coin de votre jardin, vous avez tout à y gagner !

Déchetterie de POUYASTRUC (horaires d'ouverture : Mardi et jeudi de 14h à 18h ; mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h & de 14h à 18h ; Information : Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros – Téléphone : 05 62 35 24 23)



INFOS COMMUNALES (suite...)

CIMETIERE

Un règlement intérieur du cimetière communal de SOUYEAUX a été établi. Il contient toutes les mesures afférentes à l'aménagement du cimetière, ainsi que les prix des différents types de concessions.

Les prix des concessions des terrains pour les tombes et les caveaux, attribués dans le cimetière communal de SOUYEAUX, ont été réajustés.

Tombes : Nouvelles concessions trentenaires renouvelables → 30 € les 2.50 m²

Caveaux : Nouvelles concessions trentenaires renouvelables

→ 100 € (2.50m x 1.30m)

→ 150 € (2.50m x 1.60m)

→ 200 € (250m x 2.00m)

Espace cinéraire :

L'espace cinéraire est constitué de 4 « sépultures cave urne » et d'un jardin du souvenir :

- La concession d'une « sépulture cave urne » de 30 ans renouvelable est proposée pour un montant de 450 € à la famille du défunt

- La dépose des cendres dans le jardin du souvenir donne lieu à la perception d'une taxe d'un montant de 30 €.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Septembre 2018/ Juillet 2019

MIRAS PHILIPPE Mia
(06/09/2018)

DECES

Septembre 2018/ Juillet 2019

FEVRE Francis (23/02/2019)
IBOS Raymond (08/03/2019)

NOUVEAUX RESIDENTS PROPRIETAIRES SUR LA COMMUNE

Septembre 2018/ Juillet 2019

PICARD - DENECKER Nicolas

– 7 chemin du Moulin

PALCY - DERAME Gilbert

– 7 bis chemin du Moulin

ROI Christophe

– 4 chemin de l'Estéous

OUKABLI Jamal

– 26ter route de l'Armagnac

GARLIN Vincent – MARQUERIE Mylène – 20 route de l'Armagnac

NOUVELLE CITOYENNETE FRANCAISE



Le 11 juin 2019, dans les salons de la Préfecture, j'ai eu le plaisir en ma qualité de maire de SOUYEAUX, d'assister en présence de M. Brice BLONDEL, Préfet du département, à la cérémonie de remise de la nationalité française, à nos amis **Pamela et Mike CAFFYN**, anglais d'origine. Depuis 2 ans, un long et difficile processus les ont conduits à l'obtention de la nationalité française. Pam et Mike, soyez les bienvenus « officiellement » dans notre communauté nationale, loin des agitations du Brexit.



Mairie de
SOUYEAUX

65350 Hautes-Pyrénées

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION - 2019



INTERCOMMUNALITE

Communauté des Communes des Coteaux du Val d'Arros

La Communauté des Communes des Coteaux du Val D'Arros est composée des 27 communes de l'ex EPCI Pouyastruc, et des 26 communes de l'ex EPCI Tournay (HITTE a rejoint en 2018 l'EPCI Haute Bigorre), + de 11600 habitants, + de 260 km²

Gouvernance : Président Christian ALEGRET et 9 Vice-Présidents,

Conseil Communautaire : 68 délégués communautaires représentant les 53 communes.

Nouveau DGS Jean-Louis PARROT depuis 20/11/2017. 47 agents

Maison du Canton – Place d'Astarac 65190 TOURNAY Tel 0562352423

Horaires : lundi, mardi et jeudi 8h-12h30/13h30-18h – mercredi : 8h-12h30/13h30-17h30

vendredi : 8h-12.30/13h30-16h30

Email : contact@coteaux-val-arros.fr Facebook/ coteauxvaldarros /

site internet : <https://www.coteaux-val-arros.fr/>

Document d'Orientation Budgétaire

Projets	Montant total de l'opération	Aide sollicitée	Montant total de l'aide	Répartition par année de la DETR sollicitée		
				2019	2020	2021
Maison des Services au public Tournay	300 000 €	70%	210 000 €	21 000 €	189 000 €	- €
Siège Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros - Tournay	450 000 €	50%	225 000 €	22 500 €	202 500 €	- €
Aménagement du Lac de l'Arrêt-Darré sur son pourtour - Coussan	70 000 €	50%	35 000 €	35 000 €	- €	- €
Aménagement du Lac de l'Arrêt-Darré sur ses abords - Coussan	680 000 €	60%	408 000 €	57 120 €	175 440 €	175 440 €
Réhabilitation de la décharge du MOURA - Tournay	170 500 €	20%	34 100 €	34 100 €	- €	- €
Aménagement de la Zone Artisanale du Rensou	850 000 €	60%	510 000 €	51 000 €	260 000 €	199 000 €
Total de DETR sollicitée chaque année			1 422 100 €	220 720 €	826 940,00 €	374 440,00 €

Ce tableau détaille les 3,11 millions d'euros d'investissements prévus sur trois ans, sans hausse de fiscalité et recours à l'emprunt en 2019. Un recours à l'emprunt de 320 000 € en 2020 ou 2021 est prévu pour réaliser l'ensemble du programme d'investissement.



LES AGENTS INTERCOMMUNAUX

Deux agents intercommunaux travaillent sur notre commune, 2 jours par mois. Ils s'occupent essentiellement de l'entretien des pelouses et des terrains communaux mais aussi de l'entretien des bâtiments. Les coûts de main d'œuvre sont reversés à l'intercommunalité et s'élèvent en 2018 à 6342 €.



MERCI de nous aider à maintenir notre commune attrayante en entretenant les abords de vos propriétés comme les bordures de routes, talus, fossés aménagés et ponts d'accès. Ceci contribue à embellir le paysage, à respecter l'environnement et facilite le travail d'entretien des agents et l'écoulement des eaux pluviales.

LES SYNDICATS DEPARTEMENTAUX ET INTERCOMMUNAUX

- LE SYMAT (Syndicat Mixte de l'Agglomération Tarbaise pour l'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés)

Bac grenat : ordures ménagères - collecte le **mercredi matin**

Bac jaune : papiers, plastiques et emballage - **les lundis matin, tous les 15 jours**.

Un planning vous est remis par le SYMAT dans vos boîtes aux lettres en début d'année.





<http://www.symat.fr/publications/Calendriers-de-collecte/7/1>

Les déchets volumineux et non ménagers doivent être acheminés vers la déchetterie intercommunale de POUYASTRUC. Sachez que vous pouvez toujours acquérir des containers de compostage auprès du SYMAT.

Notre commune n'est pas encore concernée par la taxe incitative. Plusieurs syndicats collectent les déchets sur notre communauté et appliquent une tarification différente.

Une harmonisation est nécessaire sur l'ensemble de la communauté avant de pouvoir appliquer la taxe incitative.

Sur le territoire sur lequel les collectes sont réellement comptabilisées en 2018 et qui seront répercutées sur la taxe foncière 2019, les techniciens du SYMAT ont pu faire une première analyse des fichiers. Si les usagers poursuivent ce rythme de sorties de leur bac d'ordures ménagères, voici la tendance qui se dégagerait pour cette première année de comptabilisation réelle :

RYTHME SORTIES BAC OM 2018	% DES USAGERS EN MAISON PARTICULIÈRE	% DES USAGERS EN HABITAT COLLECTIF	EFFET FINANCIER SUR LA TAXE FONCIÈRE 2019
1 SEMAINE SUR 3 OU SUR 4	46 %	18 %	↘ BAISSE 
ENTRE 1 SEMAINE SUR 2 ET SUR 3	11,5 %	4 %	= TEOM NEUTRE 
1 SEMAINE SUR 2	11,5 %	6 %	↗ HAUSSE MODÉRÉE 
3 SEMAINES SUR 4 OU PLUS	31 %	72 %	↗ HAUSSE IMPORTANTE 

Un « récup'verde » SYMAT est à votre disposition sur la place publique à SOUYEAUX. Il est vidé tous les 15 jours. Veillez à garder ce lieu propre et à ne pas laisser des couvercles ou cartons qui doivent être déposés dans vos poubelles à couvercle jaune.



Mairie de
SOUYEAUX

65350 Hautes-Pyrénées

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION - 2019

LES SYNDICATS DEPARTEMENTAUX ET INTERCOMMUNAUX (Suite)

LE SPANC (Service Public Assainissement Non Collectif) PAYS DES COTEAUX



LE ROLE DU SPANC :

* **Les missions de base** : il vérifie la conformité des installations existantes, sur la base d'un contrôle tous les 6 ans. Il vérifie pour les Maires la conformité des projets d'assainissement pour le dépôt des permis de construire (formulaire à remplir, accompagné d'un plan de masse faisant apparaître le dispositif assainissement et le point de rejet).

* Il propose un service d'entretien (vidange des fosses) avec tarifs négociés avec la Société SARP ; vidange d'une fosse toutes eaux de 3 000 l + bac à graisse pour 140€ TTC.

LA REDEVANCE DES PARTICULIERS POUR LE SPANC Programme 2019-2025 : 4ème contrôle de fonctionnement, avec un coût de redevance de 120 € pour 6 ans, soit 20 euros/an, **facturé 40 € tous les deux ans.**

SPANC INFOS-CONTACT : Secrétariat : Evelyne COLLONGUES - Technicien : Vincent LABENNE

Directeur technique : Patrick DOMERC Adresse : 15 place d'Astarac - 65190 TOURNAY Tel : 05 62 35 76 22

Email : spanc-coteaux@wanadoo.fr



Mairie de
SOUYEAUX

65350 Hautes-Pyrénées

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION - 2019

LA VIE CANTONALE

ENSEMBLE PAROISSIAL DE POUYASTRUC

Le Père Jacques JAKUBIEC, Curé de l'ensemble paroissial nous quitte le 1^{er} septembre et va exercer sur le secteur de Saint-Lary.

A compter du 1^{er} septembre 2019 M. l'Abbé Thaddée TWAGIRAYEZU est nommé curé de l'ensemble paroissial de Pouyastruc. Il sera assisté de M. l'Abbé Jacques ADJADOHOUN comme vicaire de l'ensemble paroissial de Pouyastruc. Ils continuent d'assurer leur mission dans les ensembles paroissiaux d'Aureilhan et Séméac.

Les horaires des messes pourront subir quelques modifications. Un calendrier des messes et activités paroissiales est affiché sur la porte d'entrée de l'église.

Pour toute information : Ensemble Paroissial de Pouyastruc, 1 rue de la Poste, 65 350 POUYASTRUC
paroisse.pouyastruc@orange.fr

SERVICES A LA PERSONNE – ADMR de POUYASTRUC



64 rue des écoles, 65 350 Pouyastruc - Tel 05 62 33 29 70

Email admr.pouyastruc@orange.fr

Lundi, Mercredi de 9 h à 12 h et **Jeudi** de 14 h à 16h 30

Activités : Aide aux personnes âgées, aux personnes dépendantes, garde d'enfants, téléassistance FILIEN, portage de repas, préparation de repas à domicile, service des soins à domicile, ménage, repassage, courses, conseils pour toute démarche administrative

Responsable Mme Monique AGOSTA

BIBLIOTHEQUE DE POUYASTRUC SITUEE A COTE DE L'ECOLE DE POUYASTRUC OUVERTE A TOUS



Alexandra ABADIE, responsable de la bibliothèque, vous accueille le lundi de 16 à 18h, le mercredi du 14h à 16h et le vendredi de 16 à 19h. Contact bibliotheque-pouyastruc@wanadoo.fr – Tel 0562336739

L'abonnement coûte 5€ par an pour les adultes et est gratuit pour les moins de 15 ans. Depuis janvier 2009 la bibliothèque est informatisée et vous donne accès pour réserver un livre, CD, DVD au catalogue du réseau des bibliothèques du département <http://www.hapybiblio.fr/> et à ses ressources numériques (presse en ligne, auto formation : cours de langues, cinéma...)



Permanence de Monique LAMON Conseillère Départementale des Coteaux

Sur rendez-vous à la mairie de SOUYEAUX ou
au Département des Hautes-Pyrénées

Tel. 06.79.16.82.05 –Email : lamonmonique@gmail.com



LA VIE ASSOCIATIVE

Subventions Associations 2019	Montant
Association RUGBY POUYASTRUC (<i>inter-communale</i>)	330,00 €
Association Parents d'élèves de l'Arrêt Darré	100,00 €
Association FAMILLE RURALE Estéous (communale)	120,00 €
Association LOCALE D'AIDE A DOMICILE (ADMR)	200,00 €
COMITE des FETES de SOUYEAUX (communale)	900,00 €
Association LES PREVOYANTS de SOUYEAUX (communale)	1 000,00 €
SOCIETE de CHASSE (communale)	200,00 €
TENNIS de POUYASTRUC	50,00 €
Association des Lieutenants de Louvetterie H-P	40,00 €
Association Pouyastruc Handball Féminin	100,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	40,00 €
Festimomes Cabanac	50,00 €
Amicale des Maires ex-Canton Pouyastruc	32,00 €

La vie des Associations Communales



LES PREVOYANTS DE SOUYEAUX

Composition du Conseil d'Administration :

Président :	Claude LACOSTE	11 route de Tarbes	05 62 35 02 76
Vice - Président /			
Trésorier - Adjoint	Patrick Ader	16 chemin des Acacias	06 04 07 16 65
Secrétaire - Trésorière :	Elisabeth AYME	40 route de Tarbes	05 62 35 02 84
Membres :	Louis ADER	26 route de Tarbes	05 62 35 02 30
	Pierre CARASSUS	1 route de l'Armagnac	
	Geneviève DILHAN	25 route de Tarbes	05 62 35 02 31
	Alain DHUGUES	36 route de Tarbes	
	Jean GUINLE	6 chemin de l'Estéous	05 62 35 01 22
	Raymond PRIETO	5 chemin des Acacias	05 62 35 03 73

L'association « **Les Prévoyants de SOUYEAUX** » a pour but d'apporter à la famille frappée par le décès d'un adhérent, l'aide morale et matérielle pour l'inhumation ou la crémation.

La cotisation annuelle est de 20 € pour chaque adhérent.

L'âge limite d'inscription est fixé à 74 ans, âge où les droits d'entrée sont les plus élevés : il est donc souhaitable d'y penser avant d'avoir atteint l'âge limite.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Président ou à toute autre personne du Conseil d'Administration.

Le Président, **Claude LACOSTE**



ECHO DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES RURALES DE L'ESTEOUS

L'Association vous présente son nouveau bureau et son conseil d'administration élu le 18 février 2019.

Composition du bureau :

Présidente :	SERRIE Armelle
Trésorière :	AYME Elisabeth
Trésorière adjointe :	LACOSTE Gisèle
Secrétaire :	MENVIELLE Monique
Secrétaire adjointe :	STOLTZ Nicole

Administrateurs :

ABADIE Jean Claude, BAUCHEFF Christophe, CABES Joëlle, GRUNEWALD Maryse, FOURCADE Jacques, HENRY Arlette, LACOSTE Claude, PERRET Nathalie, PLANTE Jacques.

L'année 2018/2019 a connu une baisse notable d'adhérents, principalement due au non-renouvellement des séances de yoga, ainsi que par l'absence de l'atelier théâtre des enfants, faute d'animatrice.

Pour la saison prochaine, vous pourrez pratiquer :

- Gymnastique douce tous les lundis à 9h et gymnastique traditionnelle les mercredis à 19h45, à la salle des fêtes de HOURC. La reprise se fera le lundi 9 septembre pour la gym douce et le mercredi 11 septembre pour la gym traditionnelle. La participation est de 50€ l'année pour l'une ou l'autre des options (douce ou traditionnelle) et de 80€ pour les deux. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Marie Françoise THOLE au 06.86.47.66.39.
- L'Atelier des Pénélopes tous les mardis de 14h à 17h à la salle des fêtes de LANSAC. La reprise aura lieu le mardi 10 septembre. La participation est de 20€ pour l'année. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Armelle SERRIE au 06.07.34.22.57.
- L'atelier Informatique retrouvera ses disciples le mercredi à la salle des fêtes de COUSSAN de 18h à 19h30, pour une participation de 30€ pour l'année. Premier rendez-vous le mercredi 11 septembre. Si vous souhaitez en savoir plus, contactez Maryse MARQUERIE au 06.80.45.08.80.
- La marche continue un samedi sur deux de 9h à 11h, autour de nos villages. Les lieux de rendez-vous se fixeront d'une séance à l'autre. Le lieu et la date du 1^{er} rendez-vous reste à déterminer, mais prenez contact avec Jean Claude ABADIE au 06.65.73.73.40 pour plus d'informations.
- Un forum photo, où vous discuterez sur le thème de la photographie. Ces échanges auront lieu dans la salle sous l'école de LASLADES le mardi à 19h. Le premier rendez-vous aura lieu le mardi 10 septembre. Vous pouvez contacter Alain STOLTZ au 06.85.75.77.29.
- Un club lecture, échange de livres un samedi par mois à la mairie de HOURC de 17h à 19h. Contactez Armelle SERRIE au 06.07.34.22.57 pour de plus amples renseignements.
- Nous avons renouvelé l'adhésion au Parvis pour la saison 2019/2020. N'hésitez pas à demander votre carte qui est gratuite si vous êtes adhérent à Familles Rurales. Cette année, 2 sorties sont d'ores et déjà envisagées. Pour plus de renseignements, contactez Marie Françoise THOLE au 06.86.47.66.39.

Nouveauté :

- Club Jeux de société, animé par Myriam MARQUERIE, un samedi par mois, en alternant une fois l'après-midi de 15h à 17h et une fois en soirée de 20h30 à 22h30, probablement à LASLADES. Premier rendez-vous le samedi 5 octobre après-midi.

Des tracts seront distribués dans toutes les boîtes aux lettres fin août.

Comme vous pouvez le constater, toutes ces activités sont réparties dans chacune des cinq communes regroupant l'Association Familles Rurales de l'ESTEOUS.



Si vous aussi, vous souhaitez animer une activité au sein de l'Association, n'hésitez surtout pas à contacter Armelle SERRIE au 06.07.34.22.57.

L'AFR de l'Estéous à la salle des fêtes de Souyeaux :

- Familles Rurales de l'ESTEOUS s'est réunie le 14 octobre 2018 à la salle des fêtes de SOUYEAUX pour un repas convivial autour d'un poulet basquaise préparé par le Café du Centre de POUYASTRUC. Cette saison encore nous nous retrouverons pour tous ceux qui le souhaitent le dimanche 13 octobre.
- Le 17 mai 2019, la salle des fêtes de SOUYEAUX a accueilli l'Assemblée Générale Ordinaire départementale sous la présidence de Monique LEROUX. A cette occasion, Eric ROSSI, Conseiller Europe et Territoire de la Fédération Nationale est intervenu sur les liens développés par les associations Familles Rurales avec les représentants élus de nos territoires.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ARRET DARRE

Depuis 2011, un groupe de parents d'élèves, résidant dans les villages de COUSSAN, HOURC, LANSAC, LASLADES, LESPOUEY et SOUYEAUX, organise différentes manifestations visant à aider financièrement les projets pédagogiques définis et conduits par l'équipe enseignante de notre regroupement.

Nos manifestations :

- Dernier week-end de novembre : Bourse aux jouets et vide-grenier.
- Dernier week-end d'avril : Les Floralties, comptant selon les années entre 30 et 40 exposants.
- Mars 2019 : une pièce de théâtre « Mamie fait de la résistance » jouée à la salle des fêtes de SOUYEAUX par une troupe de comédiens venue de Toulouse les « T'Fada »

Grâce à ces différents événements, l'association a pu ainsi au fil des années faire des dons aux écoles mais aussi participer à l'agrandissement de l'espace extérieur de la garderie, acheter des arbres (école de LANSAC et garderie), du matériel audio, un vidéo projecteur, une presse, différents jeux pour la garderie, offrir chaque année la galette des Rois en janvier etc.

D'importants coups de pouce pour accompagner nos enseignants et faire plaisir aux enfants !

L'association compte aujourd'hui 17 membres et de nombreux bénévoles présents lors de nos événements. Nous espérons accueillir prochainement de nouveau parents prêts à s'investir au sein d'une équipe très dynamique et ainsi pouvoir continuer à aider nos écoles pour le bien-être de nos enfants.

La Présidente
Christelle Lapeyre



Mairie de
SOUYEAUX

65350 Hautes-Pyrénées

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION - 2019

LE COMITE DES FETES DE SOUYEAUX

Programme des 15, 16, 17 et 18 Août 2019

Le comité des fêtes vous a distribué le programme des fêtes du village. Parmi les diverses activités proposées, vous trouverez celles qui vous conviennent le mieux afin de passer un bon moment de détente. Venez nombreux avec vos amis !

Pour le repas du samedi soir, inscription avant le 14 août – Célia Bonnet 06.43.74.88.03

Tous les jeunes du village de 16 ans minimum sont invités à rejoindre le Comité des Fêtes pour partager ces moments de joyeuse convivialité.

SOCIETE DE CHASSE DE SOUYEAUX



Composition BUREAU à la date du 05/09/2016

Président	Jean GUINLE
Vice-président	David ETCHALUS
Trésorier	Pierre DHUGUES
Secrétaire	Eric BONNET

La Société de chasse est un groupe dynamique composé d'une trentaine de sociétaires.

La Société œuvre pour

- Le repeuplement en petit gibier avec mise en place d'une réserve de chasse.
- La régulation des populations de gros gibiers (sanglier, chevreuil) et se met à votre disposition par l'intermédiaire de ses piégeurs agréés
 - **Ouverture du sanglier du 01/06/2019 au 14/08/2020 sous conditions spécifiques.**

La régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts – on ne dit plus « nuisibles » (décret du 29 juin 2018). La liste des espèces sera arrêtée désormais pour six ans à compter de 2019 (renard, corneille noire, etc...)



**Usagers de la nature, ensemble soyons vigilants.
Respectez les panneaux annonçant une battue en cours.
Ne rentrez pas dans le périmètre de chasse, il y va de notre sécurité à tous.**

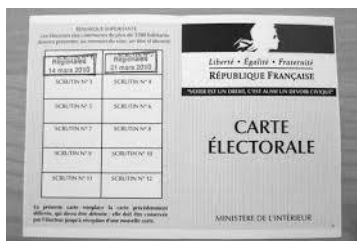
Les chiens et les chats laissés sans surveillance dans la nature sont préjudiciables à la quiétude du gibier, des troupeaux. De plus, c'est répréhensible par la loi. Pensez-y !

Le Président, Jean GUINLE



VOS DROITS ET DEMARCHES

Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales de SOUYEAUX



Procédure : Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales de SOUYEAUX, vous pouvez désormais demander l'inscription en ligne avec un compte [service public.fr](http://service-public.fr) ou via [France Connect](http://FranceConnect), si vous avez au moins 18 ans

Attention : Un changement d'adresse n'entraîne pas automatiquement l'inscription ou un changement de bureau de vote sur les listes électorales. La mairie peut vous aider dans vos démarches

La carte nationale d'identité (CNI) valide 15 ans



Depuis le 1^{er} janvier 2014, la validité des cartes nationales d'identité (CNI) établies après le 1^{er} janvier 2004, passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Elle ne s'applique pas aux cartes de personnes mineures dont la durée de validité reste de dix ans.

Plus d'information sur le site du Ministère de l'Intérieur, (<http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Duree-de-validite-de-la-CNI>)

Les cartes d'Identité et les passeports, nouvelles dispositions depuis mars 2017



Depuis le mois de mars 2017, toutes les demandes de passeport et de carte d'identité biométriques avec empreintes digitales se font dans l'une des **14 mairies** du département équipées d'un dispositif de recueil **et non plus dans la commune de résidence**. On peut se rendre dans celle de son choix.

Liste des mairies du 65 qui délivrent les cartes d'identité et les passeports :

Argelès-Gazost, Arreau, Aureilhan, Bagnères-de-Bigorre, Castelnau-Magnoac, Lannemezan, Lourdes, Luz-Saint-Sauveur, Maubourguet, Séméac, Tarbes, Tournay, Trie-sur-Baïse, Vic-en-Bigorre

Ne pas attendre les prochaines vacances et s'y prendre à l'avance :

Il est possible d'effectuer une pré-demande en ligne à l'aide du formulaire qui se trouve sur le site <https://ants.gouv.fr>.

Ne pas oublier de le porter lors du rendez-vous en mairie de votre choix, pour la prise d'empreintes et le dépôt du dossier muni des pièces suivantes : justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal (dématérialisé dans la plupart des cas).

Pour toute question ou difficulté, la Préfecture reste à disposition à l'adresse : pref-cni-passeports@hautes-pyrenees.gouv.fr

La mairie de SOUYEAUX ne peut plus faire ces démarches, ne disposant pas du matériel nécessaire.



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

SGA
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DES VÉTÉRANES
INSCRIPTION DU SERVICE NATIONAL

www.defense.gouv.fr/jdc

A 16 ANS : LE RECENSEMENT CITOYEN

Démarche civique essentielle, le **recensement obligatoire** est la **2ème étape** du "**parcours de citoyenneté**".

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie. Cette obligation légale est à effectuer **dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire**.
Documents à présenter en mairie : **la CNI, livret de famille**.

Une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** est alors remise. Il est primordial de la conserver précieusement car elle est réclamée pour toute inscription à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, conduite accompagnée), etc.

Les données issues du recensement faciliteront l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Après avoir été recensé, et jusqu'à l'âge de 25 ans, tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle doit être indiqué à l'organisme chargé du service national (coordonnées sur le site : www.defense.gouv.fr/jdc)



Mairie de SOUYEAUX

65350 Hautes-Pyrénées

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION - 2019

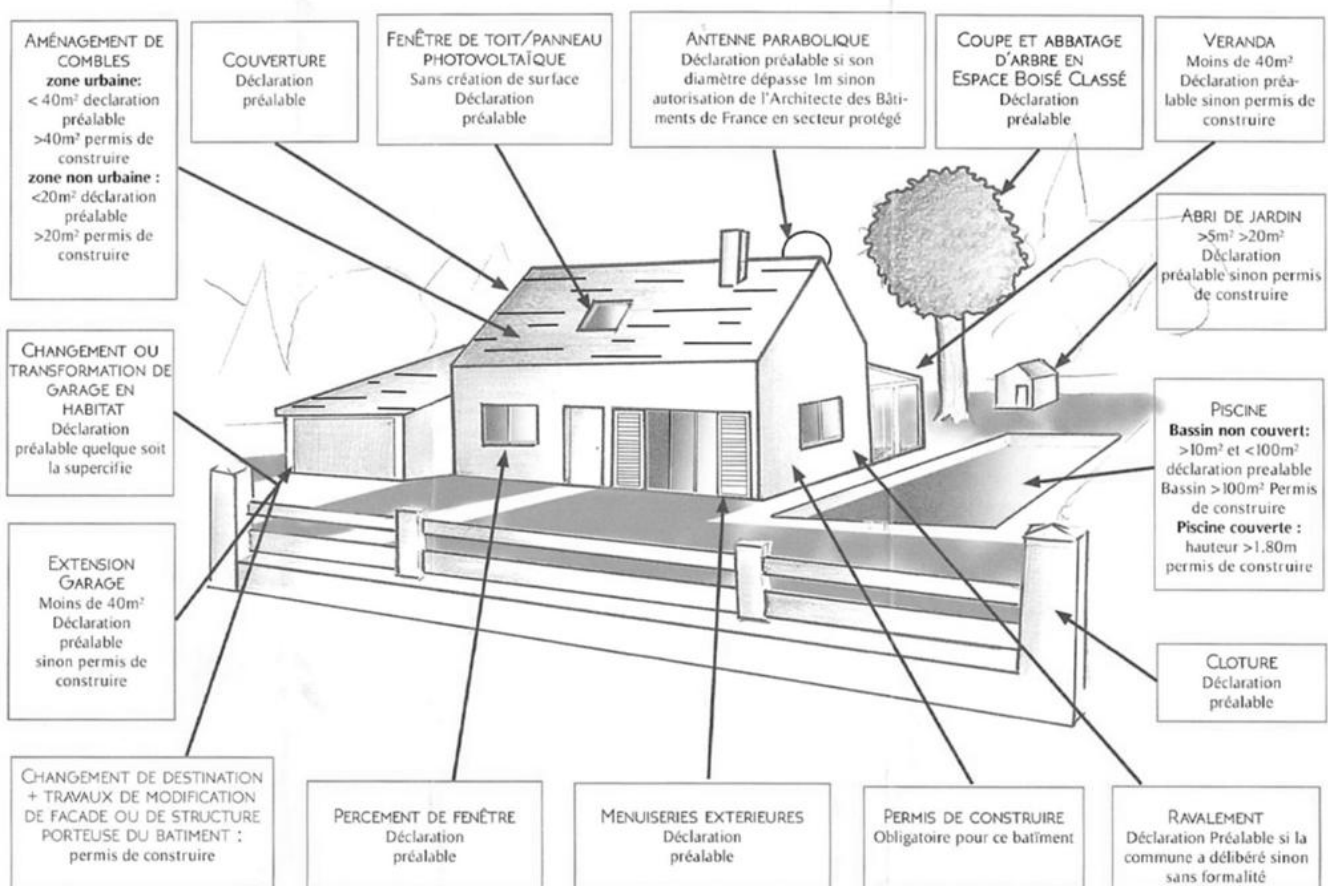
URBANISME Vous pouvez aussi consulter le site internet de "service-public.fr"

Edification de clôture pour toute habitation (nouvelle construction ou ancienne)

Obligation de dépôt d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable) pour édification de clôture sur l'ensemble de la commune en application de l'article R421-12 alinéa d, du code de l'urbanisme.

Depuis le 13 avril 2017, les clôtures sont d'une hauteur maximale de 1.80 m, composées d'un mur bahut de 80 cm de haut maximum et d'un grillage doublé ou non d'une haie végétale.

Schéma résumant les démarches administratives d'urbanisme (source Internet)





Mairie de
SOUYEAUX

65350 Hautes-Pyrénées

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION - 2019

NUMEROS UTILES ET URGENTS

-GENDARMERIE DE POUYASTRUC 05 62 33 25 18

- LA POSTE DE POUYASTRUC 05 62 33 22 51

Ouverture lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 - vendredi 9h-12h30 et 13h30 - 17h00

-MAISON MEDICALE, 63 Bis rte Bigorre (D 632)

65350 POUYASTRUC

(Médecins, Infirmiers, Kiné, Orthoptiste, Ostéopathe, Naturopathe ...) 05 62 33 22 22

Secrétariat Médecins ouvert de 8h00 à 12 h00 et de 14h à 17 h :

-PHARMACIE A POUYASTRUC: Mme Laurence ROBERT-MOGENOT 05 62 33 24 36 Fax : 05 62 33 23 26

Du lundi au vendredi 9h-12h30 / 14h30-19h30 Samedi 9h-12h30

-STOP FRELONS, GUEPES M. Bernard PECARRERE 06 81 37 05 27 (près de Maubourguet)

M. Emmanuel MORAT 05 62 55 13 31 (Pouyastruc)

Conseil de M. Morat (apiculteur): pour éviter la formation de nids, dès le début du printemps, il faut piéger les reines frelons ou guêpes en utilisant une bouteille en plastique coupée, renverser le goulot coupé et le remplir en partie de jus de pomme ou de bière avec sirop de cassis. Aussi, les nids vidés doivent être détruits car ils peuvent être toxiques pour les oiseaux.



SAMU

15



POLICE

17



POMPIERS

18



TOUTES URGENCES

Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes

112



SMS OU FAX

Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre

114



Mairie de
SOUYEAUX

65350 Hautes-Pyrénées

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION - 2019



Mairie de SOUYEAUX

1 route de Coussan

65350 SOUYEAUX

Accueil Secrétariat :

Pierre LACOSTE, maire

Jérôme DUCASSE, maire-adjoint

OUVERTURE PERMANENCE

Lundi: 14h00 à 17h00

Jeudi : 15h00 à 19h00

Mme Fabienne LAGRANGE

Port. 06.78.48.03.50

Port. 06.47.83.06.81

Mairie Tél. : 05.62.35.04.36

Email : mairie.souyeaux@orange.fr

Site internet : www.souyeaux.fr